

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01461

Numéro SIREN : 397 861 584

Nom ou dénomination : V.T.N.

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006284

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/006284**
n° de gestion : **1994B01461**
n° SIREN : **397 861 584 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 28/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

V.T.N. - Société à responsabilité limitée
52 rue Des Tourneurs 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2261161

Désignation de l'entreprise EURL VTNDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 52 RUE DES TOURNEURS 31000 TOULOUSEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 9 7 8 6 1 5 8 4 0 0 0 4 3Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/07/2018

						Exercice N clos le, 31/07/2018				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC				
		Frais de développement *		CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	300	AG	300			
		Fonds commercial (1)		AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles		AT	14 121	AU	12 766	1 354		
		Immobilisations en cours		AV		AW				
		Avances et acomptes		AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
		Autres participations		CU		CV				
		Créances rattachées à des participations		BB		BC				
		Autres titres immobilisés		BD		BE				
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	1 237	BI		1 237		
	TOTAL (II)				BJ	15 658	BK	13 066	2 592	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT	8 435	BU	3 374	5 061			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	34 110	BY		34 110		
		Autres créances (3)		BZ	51 039	CA		51 039		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE				
		Disponibilités		CF	30 986	CG		30 986		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	124 571	CK	3 374	121 197			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	140 230	1A	16 440	123 789			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :		Créances :				

MK

Désignation de l'entreprise EURL VTN			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7. 622...)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 032
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	18 493
	Report à nouveau	DH	(6 532)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 969
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	32 585
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 428
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	73 729
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	4 506
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	91 203	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	123 789	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	91 203
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 428	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL VTN							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	738 516	FB	623 149	FC	1 361 665	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	12 099	FH	31 063	FI	43 162	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	750 615	FK	654 212	FL	1 404 827	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	2 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 690		
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 408 517
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 193 889	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 225	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	102 127	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 436	
	Salaires et traitements*					FY	78 458	
	Charges sociales (10)					FZ	7 817	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 543	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	414		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 392 913
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 604	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	32	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	33	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 154	
	Différences négatives de change					GS	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 156	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 123)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 481	

MF

Désignation de l'entreprise **EURL VTN**Néant ☐ *

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 265
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 265
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 102
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 102

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HI	(837)
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HJ	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HK	1 675
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HL	1 409 816
		HM	1 397 847

5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HN	11 969
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HO	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	IG	
	{ - Crédit-bail immobilier	HP	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IK	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IX	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
(9)	Dont transferts de charges	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A4	200
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		

Exercice N

Charges exceptionnelles Produits exceptionnels

Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion

2 102

Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion

1 265

Exercice N

Charges antérieures Produits antérieurs

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Mf.

Désignation de l'entreprise **EURL VTN** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	300	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	13 529	LC		LD	591		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	13 529	LO		LP	591	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 237	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	1 237	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	15 066	ØH		ØJ	591	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	300
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	14 121	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG		NH	14 121	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 237	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 237	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	15 658	ØM

MF-

(5 bis)

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/07/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise EURL VTNNéant ☐ ***CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 300	PF	PG	PH 300
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 11 223	QM 1 543	QN	QO 12 766
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 11 223	QV 1 543	QW	QX 12 766
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 11 523	ØP 1 543	ØQ	ØR 13 066

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mf

Désignation de l'entreprise EURL VTNNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF	1 690	
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mf

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF CIRCULANT	DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT	1 237	UV		UW	1 237
	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	34 110		34 110			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques		VM	2 121		2 121			
	Impôts sur les bénéfices		VB	19 597		19 597			
Taxe sur la valeur ajoutée		VN							
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VP	848		848				
Divers		VC							
Groupe et associés (2)		VR	28 473		28 473				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VS							
Charges constatées d'avance		VT	86 387	VU	85 150	VV	1 237		
TOTAUX		VD							
REVENUS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 428		6 428						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	73 729		73 729						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 648		2 648						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 140		2 140						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	564		564						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 185		1 185						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 506		4 506						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	91 203	VZ	91 203						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

MY

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/07/2018

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA

11 969

Charges non admises en
déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*	à réintégrer :	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
Amendes et pénalités	WJ				Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							

WB

WC

XE

XW

XY

I7

1 675

K7

I8

ZN

WN

WO

XR

WQ

Y1

Y3

TOTAL I

WR

13 644

WS

WT

WU

WV

WH

WP

WW

XB

I6

WZ

XA

ZY

XD

XF

XS

XG

1 738

Y2

XH

1 738

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

WT

WU

WV

WH

WP

WW

XB

I6

WZ

XA

ZY

XD

XF

XS

XG

1 738

Y2

XH

1 738

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH

1 738

XJ

XL

737

XO

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI	11 906
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	11 168

MF

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

EURL VTN

[illegible]

MR.

EURL VTN

47 -

(10)

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise EURL VTNNéant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

737

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

737

Déficits reportables (différence K4-K5)

K6

Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice**ZT****III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI ***ZV****ZW**

Provisions pour risques et charges *

8X**8Y****8Z****9A****9B****9C**

Provisions pour dépréciation *

9D**9E****9F****9G****9H****9J**

Charges à payer

9K**9L****9M****9N****9P****9R****9S****9T**TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :**YN****YO**↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice**L1****ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

AR.

Désignation de l'entreprise EURL VTNNéant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(5 563)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(968)		Dividendes	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZE	
					Report à nouveau (N.B. Le total I dont nécessairement être égal au total II)	ZF	
	TOTAL I	0F	(6 532)		TOTAL II	ZH	(6 532)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)			YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance			YT	1 547
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)			XQ	974
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	5 893
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)			ST	93 712
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	102 127
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)			9Z	3 740	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	4 436	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	157 862
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	221 501
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *			0B	26 835
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP		— Filiales et participations: (liste au 2019-GI prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL		
		Plus-values à 19% JM	Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO		
		Plus-values à 19% JP	Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	(à préciser) au titre de :	N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gvt -

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MV

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/08/2017

et clos le : 31/07/2018

Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 404 827
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 404 827
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 000
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 000
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	1 193 889
Variation négative des stocks		OQ	4 225
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	101 152
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	414
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 299 682
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	107 145
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	107 145
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	1 404 827
Effectifs au sens de la CVAE		EY	1
Période de référence	GY	0	1 / 0 8 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	3	1 / 0 7 / 2 0 1 8
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	1
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL VTN

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

MF

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/07/2018

N° SIRET

3 9 7 8 6 1 5 8 4 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL VTN

ADRESSE (voie)

52 RUE DES TOURNEURS

CODE POSTAL

31000

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

FERNANDEZ

Prénom(s)

MARC

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance : Date

13061959

N° Département

31

Commune

TOULOUSE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

182

Voie

BOULEVARD HAUSSMANN

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MF

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/07/2018

N° SIRET

3 9 7 8 6 1 5 8 4 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL VTN

ADRESSE (voie) 52 RUE DES TOURNEURS

CODE POSTAL 31000

VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Bilan et Compte de résultat

CABINET COURREGES & SABATIER

Société pluri-professionnelle d'exercice d'Expert-Comptable et d'Avocat
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse
et au tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau de Toulouse

**EURL VTN
52 RUE DES TOURNEURS
31000 TOULOUSE**

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

conforme à l'original
HP - [Signature]

Cabinet principal : 76, boulevard de Strasbourg – 31000 TOULOUSE

Tél : 05.61.63.16.33 – Fax : 05.61.63.18.36

E-mail : secretariat@courreges-sabatier.fr

Web : www.expertcomptablecourreges.fr

Cabinet secondaire : 44, Rue Jean-Paul Laurens – 31450 FOURQUEVAUX

Tél : 05.61.78.57.08

HP

Sommaire

Rapport de présentation des comptes annuels	1
1. Bilan et Compte de résultat	2
2. Annexe	15
3. Soldes intermédiaires de gestion	24
4. Liasse fiscale	29

Rapport de présentation des comptes annuels

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL VTN relatifs à l'exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	123 790
Produits d'exploitation	1 404 828
Résultat net comptable (Bénéfice)	11 969

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à toulouse

Le 13/03/2019

Jean-Christophe SABATIER,
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2018	Net 31/07/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	300	300		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 121	12 767	1 355	2 306
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 237		1 237	1 237
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 659	13 067	2 592	3 544
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 435	3 374	5 061	7 596
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 111		34 111	6 919
Autres créances	51 039		51 039	48 275
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 987		30 987	59 317
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	124 572	3 374	121 198	122 107
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	140 231	16 441	123 790	125 651

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

M/K -

Bilan passif

	31/07/2018	31/07/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 033	1 033
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 494	18 494
Report à nouveau	-6 532	-5 564
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	11 969	-968
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 586	20 617
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 429	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 186	9 823
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 729	72 401
Dettes fiscales et sociales	5 354	22 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 506	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	91 204	105 034
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	123 790	125 651

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Mf -

Compte de résultat

	France	Exportations	31/07/2018	31/07/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	738 516	623 149	1 361 665	1 069 333
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 100	31 063	43 163	248
Chiffre d'affaires net	750 616	654 212	1 404 828	1 069 581
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	1 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 690	1 306
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			1 408 518	1 072 387
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 193 890	899 798
Variations de stock			4 225	80
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			102 128	93 355
Impôts, taxes et versements assimilés			4 436	2 650
Salaires et traitements			78 459	45 788
Charges sociales			7 818	22 471
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 543	2 090
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			415	52
Total charges d'exploitation (II)			1 392 913	1 066 285
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 604	6 102
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			33	13 463
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	10
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			34	13 473
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 154	11 632
Différences négatives de change			3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 157	11 632
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 123	1 841
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 481	7 943

MF -

Compte de résultat (suite)

	31/07/2018	31/07/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 265	26 246
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 265	26 246
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 102	37 002
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 102	37 002
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-837	-10 756
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 675	-1 845
Total des produits (I+III+V+VII)	1 409 816	1 112 105
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 397 847	1 113 074
BENEFICE OU PERTE	11 969	-968

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

-30 845

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

36 405

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Mf -

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des comptes

9/11

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/18	Net au 31/07/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - CONCESSIONS BREVETS	300,00		300,00	300,00
280500 - AMORT BREVETS CONCESSION		300,00	-300,00	-300,00
	300,00	300,00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	11 058,94		11 058,94	10 467,28
218400 - MOBILIER	3 062,54		3 062,54	3 062,54
281830 - AMORT MATERIEL BUREAU		9 704,30	-9 704,30	-8 201,53
281840 - AMORT MOBILIER		3 062,54	-3 062,54	-3 021,89
	14 121,48	12 766,84	1 354,64	2 306,40
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOT ET CAUTION. VERSE	1 237,40		1 237,40	1 237,11
	1 237,40		1 237,40	1 237,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 658,88	13 066,84	2 592,04	3 543,51
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
370000 - STOCK MSES	8 435,00		8 435,00	12 660,00
397100 - PROVISION S/STOCK		3 374,00	-3 374,00	-5 064,00
	8 435,00	3 374,00	5 061,00	7 596,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	34 110,74		34 110,74	6 919,17
	34 110,74		34 110,74	6 919,17
Fournisseurs débiteurs				
401000 - FOURNISSEURS	28 473,26		28 473,26	17 944,13
	28 473,26		28 473,26	17 944,13
Personnel				
421006 - FERNANDEZ VICTORIA				6,65
421007 - GERSON PAULINE				1,19
				7,84
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444100 - ETAT IS	2 121,00		2 121,00	2 380,00

conforme à l'original
M-F

M-F

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/07/18	Net au 31/07/17
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 121,00		2 121,00	2 380,00
445620 - TVA DEDUCT.S/IMMO.				109,83
445654 - TVA DED ETRANGERE ITALIE				663,33
445655 - TVA DED ETRANGERE ALLEMAGN				1 439,00
445660 - TVA DED. S/ ABS				18 695,96
445662 - TVA DED. INTRACOMMUNAUTAIRE				227,16
445663 - TVA AUTOLIQ DEDUCTIBLE				153,28
445830 - REMB CREDIT TVA	6 335,00		6 335,00	2 788,00
445850 - TVA A REGULARISER	10 484,02		10 484,02	
445860 - TVA S/FACT NON PARVENUES	2 778,13		2 778,13	2 300,75
	19 597,15		19 597,15	26 377,31
Autres créances				
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	848,00		848,00	1 061,00
460400 - ELADIO				504,93
	848,00		848,00	1 565,93
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512100 - CREDIT AGRICOLE				26 919,72
512200 - CREDIT MUTUEL	30 978,13		30 978,13	32 396,92
512500 - PAYPAL €	8,39		8,39	
	30 986,52		30 986,52	59 316,64
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	124 571,67	3 374,00	121 197,67	122 107,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	140 230,55	16 440,84	123 789,71	125 650,53



Bilan détaillé

	Net au 31/07/18	Net au 31/07/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL SOCIAL VERSE	7 622,45	7 622,45
	7 622,45	7 622,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - RESERVE LEGALE	1 032,84	1 032,84
	1 032,84	1 032,84
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	18 493,72	18 493,72
	18 493,72	18 493,72
Report à nouveau		
119000 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-6 532,31	-5 563,86
	-6 532,31	-5 563,86
Résultat de l'exercice	11 969,11	-968,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 585,81	20 616,70
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
512100 - CREDIT AGRICOLE	6 428,56	
	6 428,56	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 428,56	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - C/C MARC FERNANDEZ	1 185,76	9 822,79
	1 185,76	9 822,79
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	70 279,64	71 847,38
408100 - FRS FACT NON PARVENUES	3 449,76	553,50
	73 729,40	72 400,88
Personnel		
421008 - DELPECH AMELIE		513,49
428200 - CONGES A PAYER	2 648,80	1 705,88
	2 648,80	2 219,37
Organismes sociaux		
431100 - URSSAF	734,42	864,34
437300 - KLESIA RETRAITE	184,47	410,18
437330 - KLESIA PREVOYANCE	30,28	537,88
437500 - MUTUELLE	316,40	
438200 - ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	874,75	486,86

MK -

Bilan détaillé

	Net au 31/07/18	Net au 31/07/17
438600 - ORG. SOC. CH. A PAYER		63,28
	2 140,32	2 362,54
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445200 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE		227,16
445700 - TVA AUTOLIQ COLLECTEE		153,28
445710 - TVA COLLECTEE 20%		12 355,06
445850 - TVA A REGULARISER		5 046,91
445870 - TVA FACTURE A ETABLIR		235,39
		18 017,80
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	564,92	210,45
	564,92	210,45
Dettes fiscales et sociales	5 354,04	22 810,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
460400 - ELADIO	4 506,14	
	4 506,14	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	91 203,90	105 033,83
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	123 789,71	125 650,53



Compte de résultat détaillé

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
707000 - VENTES MSES 20%	687 457,67	48,94	473 922,59	44,31
707001 - VENTES MSES OCCASION	51 058,33	3,63	48 163,33	4,50
707910 - EXPORTATIONS HUE	623 149,00	44,36	547 246,67	51,16
	1 361 665,00	96,93	1 069 332,59	99,98
Production vendue				
708500 - FRAIS PORT 20%	12 099,52	0,86	138,34	0,01
708501 - FRAIS PORT EXO.	31 063,17	2,21	110,00	0,01
	43 162,69	3,07	248,34	0,02
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
741000 - AIDES ASP	2 000,00	0,14	1 500,00	0,14
	2 000,00	0,14	1 500,00	0,14
Autres produits				
781730 - REP. PROV STOCK	1 690,00	0,12	1 306,00	0,12
	1 690,00	0,12	1 306,00	0,12
Total	1 408 517,69	100,26	1 072 386,93	100,26

CONSOMMATION M/SES & MAT

Achats de marchandises				
607001 - ACHATS MSES ETRANGER	49 747,22	3,54	35 197,32	3,29
607002 - ACHATS MSES OCCASIONS	50 622,20	3,60	78 215,00	7,31
607004 - ACHATS MSES ITALIE	1 004,80	0,07	3 316,67	0,31
607005 - ACHATS MSES ALLEMAGNE	124,00	0,01	9 088,99	0,85
607100 - ACHATS MSES FRANCE	1 092 391,70	77,76	773 979,82	72,36
	1 193 889,92	84,98	899 797,80	84,13
Variation de stock (m/ses)				
603700 - VAR. STOCK MSES	4 225,00	0,30	80,00	0,01
	4 225,00	0,30	80,00	0,01
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes				
606300 - ACHATS PETIT EQUIPEMENT	489,13	0,03	1 187,79	0,11
606400 - FOURNIT. ADMINISTRATIVES	951,60	0,07	399,02	0,04
606401 - FOURNITURES INFORMATIQUES	374,54	0,03	1 315,27	0,12
606600 - EMBALLAGES COLIS	224,89	0,02	218,18	0,02
611010 - RETOUCHES VTN	835,84	0,06	870,02	0,08
611040 - PRESSING	712,09	0,05	891,43	0,08
613001 - ABONNEMENT INFORMATIQUE	974,70	0,07	671,06	0,06
622600 - HONORAIRES			5 103,75	0,48
622611 - HONORAIRES COMPTABLES	5 142,94	0,37		
622612 - HONORAIRES SOCIAL	462,00	0,03		
622620 - HONORAIRE LYRA-PLATEFORME PAIEMENT	139,90	0,01	119,82	0,01
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	148,17	0,01	42,79	
623000 - PUBLICITES			769,11	0,07
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	874,88	0,06	994,90	0,09
623400 - CADEAUX CLIENTELE	821,58	0,06	833,59	0,08
623800 - POURBOIRES DONS COURANTS			3 075,00	0,29
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS	194,70	0,01	50,00	
624200 - TRANSPORT S/VENTES	29 503,35	2,10	28 721,27	2,69
624300 - FRAIS PAYPAL/EBAY	23 828,45	1,70	15 923,29	1,49

Compte de résultat détaillé

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
624801 - DROITS DE DOUANE	150,50	0,01	1 145,82	0,11
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	14 435,00	1,03	8 346,49	0,78
625600 - MISSIONS	1 311,66	0,09	85,11	0,01
625700 - RECEPTIONS	12 397,00	0,88	11 911,94	1,11
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOM.			464,16	0,04
626003 - TEL PORTABLE SFR	32,94		278,63	0,03
626004 - TEL PORTABLE CREDIT MUTUEL	1 937,02	0,14	1 387,39	0,13
626005 - ABO INTERNET FREE	682,36	0,05		
626100 - FRAIS POSTAUX	165,30	0,01	128,80	0,01
627100 - FRAIS DE BANQUE			8 420,82	0,79
627810 - FRAIS BANCAIRES	5 337,12	0,38		
	102 127,66	7,27	93 355,45	8,73
Total	1 300 242,58	92,56	993 233,25	92,86
MARGE SUR M/SES & MAT	108 275,11	7,71	79 153,68	7,40
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - TAXE APPRENTISSAGE	182,04	0,01	225,37	0,02
633300 - PART.FORM.CONTINUE	195,45	0,01	87,85	0,01
635110 - CVAE	696,00	0,05	263,00	0,02
635120 - CFE	3 363,00	0,24	2 074,00	0,19
	4 436,49	0,32	2 650,22	0,25
Salaires et Traitements				
641100 - SALAIRES BRUTS	26 835,82	1,91	24 361,81	2,28
641200 - CONGES PAYES	942,92	0,07	1 705,88	0,16
641400 - INDEMNITES STAGE	2 521,75	0,18	3 720,36	0,35
641500 - REMUNERATION GERANT	29 150,00	2,07	16 000,00	1,50
641600 - COTISATIONS GERANT	14 908,00	1,06		
641700 - COTISATIONS MADELIN GERANT	4 100,04	0,29		
	78 458,53	5,58	45 788,05	4,28
Charges sociales				
645100 - COTISATIONS URSSAF	6 457,90	0,46	5 142,04	0,48
645200 - COTISATIONS MUTUELLE VIASANTE	1 012,48	0,07	316,40	0,03
645300 - COTISATIONS RETRAITE KLESIA	1 569,91	0,11	1 425,21	0,13
645500 - COTISATIONS PREVOYANCE KLESIA	75,18	0,01	68,22	0,01
645800 - CH. SOC. S/ CP	387,89	0,03	486,86	0,05
646000 - COTISATIONS GERANT			16 628,34	1,55
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL / PHARMACIE	52,33			
649000 - CICE	-1 738,00	-0,12	-1 596,00	-0,15
	7 817,69	0,56	22 471,07	2,10
Amortissements et provisions				
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	1 543,42	0,11	2 090,11	0,20
	1 543,42	0,11	2 090,11	0,20
Autres charges				
651000 - NOMS DE DOMAINE	200,81	0,01	25,95	
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURANTE	213,88	0,02	26,01	
	414,69	0,03	51,96	
Total	92 670,82	6,60	73 051,41	6,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 604,29	1,11	6 102,27	0,57

Compte de résultat détaillé

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
Produits financiers				
761705 - PRODUITS INTER SOCIETES	32,93		13 463,31	1,26
768000 - AUTRES PROD.FINANCIERS	0,68		9,51	
	33,61		13 472,82	1,26
Charges financières				
661600 - INTERETS BANCAIRES	1 154,09	0,08		
661605 - INTERETS INTER SOCIETES			11 504,85	1,08
661609 - INT DEBITEUR DB			127,24	0,01
666000 - PERTES DE CHANGE	2,54			
	1 156,63	0,08	11 632,09	1,09
Résultat financier	-1 123,02	-0,08	1 840,73	0,17
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	14 481,27	1,03	7 943,00	0,74
Produits exceptionnels				
771800 - AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS			-4 599,16	-0,43
772000 - PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEUR	1 265,17	0,09	30 844,72	2,88
	1 265,17	0,09	26 245,56	2,45
Charges exceptionnelles				
671200 - AMENDES ET PENALITES			597,00	0,06
672000 - CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 102,33	0,15	36 405,01	3,40
	2 102,33	0,15	37 002,01	3,46
Résultat exceptionnel	-837,16	-0,06	-10 756,45	-1,01
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
695000 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 675,00	0,12	-1 845,00	-0,17
	1 675,00	0,12	-1 845,00	-0,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 969,11	0,85	-968,45	-0,09

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe

2/1

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL VTN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 123 790 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 11 969 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 738 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 530	592		14 121
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 530	592		14 121
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 237			1 237
Immobilisations financières	1 237			1 237
ACTIF IMMOBILISE	15 067	592		15 659

eff -

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 223	1 543		12 767
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 223	1 543		12 767
ACTIF IMMOBILISE	11 523	1 543		13 067

MF

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 388 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 237		1 237
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 111	34 111	
Autres	51 039	51 039	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	86 388	85 150	1 237

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	848
Total	848

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 622,45 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 91 204 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 429	6 429		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 729	73 729		
Dettes fiscales et sociales	5 354	5 354		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 692	5 692		
Produits constatés d'avance				
Total	91 204	91 204		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 1 186

MF

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	3 450
CONGES A PAYER	2 649
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	875
ETAT AUTRES CH. A PAYER	565

Total	7 539
--------------	--------------

R/F -

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Soldes intermédiaires de gestion

off.

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
Ventes de marchandises	1 361 665	100,00	1 069 333	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	1 198 115	87,99	899 878	84,15
MARGE COMMERCIALE	163 550	12,01	169 455	15,85
Production vendue	43 163	100,00	248	100,00
MARGE DE PRODUCTION	43 163	100,00	248	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 404 828	100,00	1 069 581	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	206 713	14,71	169 703	15,87
Autres achats et charges externes	102 128	7,27	93 355	8,73
VALEUR AJOUTEE	104 585	7,44	76 348	7,14
Subventions d'exploitation	2 000	0,14	1 500	0,14
Impôts, taxes et verst assimilés	4 436	0,32	2 650	0,25
Charges de personnel	86 276	6,14	68 259	6,38
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 872	1,13	6 938	0,65
Reprises s/ charges et Transferts	1 690	0,12	1 306	0,12
Dot. amortissements et provisions	1 543	0,11	2 090	0,20
Autres charges	415	0,03	52	
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 604	1,11	6 102	0,57
Produits financiers	34		13 473	1,26
Charges financières	1 157	0,08	11 632	1,09
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 481	1,03	7 943	0,74
Produits exceptionnels	1 265	0,09	26 246	2,45
Charges exceptionnelles	2 102	0,15	37 002	3,46
Résultat exceptionnel	-837	-0,06	-10 756	-1,01
Impôts sur les bénéfices	1 675	0,12	-1 845	-0,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 969	0,85	-968	-0,09

MF

Soldes intermédiaires de Gestion - Détail

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
Ventes de marchandises				
707000 - VENTES MSES 20%	687 457,67	50,49	473 922,59	44,32
707001 - VENTES MSES OCCASION	51 058,33	3,75	48 163,33	4,50
707910 - EXPORTATIONS HUE	623 149,00	45,76	547 246,67	51,18
	1 361 665,00	100,00	1 069 332,59	100,00
Coût d'achats marchandises vendues				
603700 - VAR. STOCK MSES	4 225,00	0,31	80,00	0,01
607001 - ACHATS MSES ETRANGER	49 747,22	3,65	35 197,32	3,29
607002 - ACHATS MSES OCCASIONS	50 622,20	3,72	78 215,00	7,31
607004 - ACHATS MSES ITALIE	1 004,80	0,07	3 316,67	0,31
607005 - ACHATS MSES ALLEMAGNE	124,00	0,01	9 088,99	0,85
607100 - ACHATS MSES FRANCE	1 092 391,70	80,22	773 979,82	72,38
	1 198 114,92	87,99	899 877,80	84,15
MARGE COMMERCIALE	163 550,08	12,01	169 454,79	15,85
Production vendue				
708500 - FRAIS PORT 20%	12 099,52	28,03	138,34	55,71
708501 - FRAIS PORT EXO.	31 063,17	71,97	110,00	44,29
	43 162,69	100,00	248,34	100,00
MARGE DE PRODUCTION	43 162,69	100,00	248,34	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 404 827,69	100,00	1 069 580,93	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	206 712,77	14,71	169 703,13	15,87
Autres achats et charges externes				
606300 - ACHATS PETIT EQUIPEMENT	489,13	0,03	1 187,79	0,11
606400 - FOURNIT ADMINISTRATIVES	951,60	0,07	399,02	0,04
606401 - FOURNITURES INFORMATIQUES	374,54	0,03	1 315,27	0,12
606600 - EMBALLAGES COLIS	224,89	0,02	218,18	0,02
611010 - RETOUCHES VTN	835,84	0,06	870,02	0,08
611040 - PRESSING	712,09	0,05	891,43	0,08
613001 - ABONNEMENT INFORMATIQUE	974,70	0,07	671,06	0,06
622600 - HONORAIRES			5 103,75	0,48
622611 - HONORAIRES COMPTABLES	5 142,94	0,37		
622612 - HONORAIRES SOCIAL	462,00	0,03		
622620 - HONORAIRE LYRA-PLATEFORME PAIEMENT	139,90	0,01	119,82	0,01
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	148,17	0,01	42,79	
623000 - PUBLICITES			769,11	0,07
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	874,88	0,06	994,90	0,09
623400 - CADEAUX CLIENTELE	821,58	0,06	833,59	0,08
623800 - POURBOIRES DONS COURANTS			3 075,00	0,29
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS	194,70	0,01	50,00	
624200 - TRANSPORT S/VENTES	29 503,35	2,10	28 721,27	2,69
624300 - FRAIS PAYPAL/EBAY	23 828,45	1,70	15 923,29	1,49
624801 - DROITS DE DOUANE	150,50	0,01	1 145,82	0,11
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	14 435,00	1,03	8 346,49	0,78
625600 - MISSIONS	1 311,66	0,09	85,11	0,01
625700 - RECEPTIONS	12 397,00	0,88	11 911,94	1,11
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOM			464,16	0,04
626003 - TEL PORTABLE SFR	32,94		278,63	0,03

MF

Soldes intermédiaires de Gestion - Détail

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
626004 - TEL PORTABLE CREDIT MUTUEL	1 937,02	0,14	1 387,39	0,13
626005 - ABO INTERNET FREE	682,36	0,05		
626100 - FRAIS POSTAUX	165,30	0,01	128,80	0,01
627100 - FRAIS DE BANQUE			8 420,82	0,79
627810 - FRAIS BANCAIRES	5 337,12	0,38		
	102 127,66	7,27	93 355,45	8,73
VALEUR AJOUTEE	104 585,11	7,44	76 347,68	7,14
Subventions d'exploitation				
741000 - AIDES ASP	2 000,00	0,14	1 500,00	0,14
	2 000,00	0,14	1 500,00	0,14
Impôts, taxes et verst assimilés				
631200 - TAXE APPRENTISSAGE	182,04	0,01	225,37	0,02
633300 - PART.FORM.CONTINUE	195,45	0,01	87,85	0,01
635110 - CVAE	696,00	0,05	263,00	0,02
635120 - CFE	3 363,00	0,24	2 074,00	0,19
	4 436,49	0,32	2 650,22	0,25
Charges de personnel				
641100 - SALAIRES BRUTS	26 835,82	1,91	24 361,81	2,28
641200 - CONGES PAYES	942,92	0,07	1 705,88	0,16
641400 - INDEMNITES STAGE	2 521,75	0,18	3 720,36	0,35
641500 - REMUNERATION GERANT	29 150,00	2,07	16 000,00	1,50
641600 - COTISATIONS GERANT	14 908,00	1,06		
641700 - COTISATIONS MADELIN GERANT	4 100,04	0,29		
645100 - COTISATIONS URSSAF	6 457,90	0,46	5 142,04	0,48
645200 - COTISATIONS MUTUELLE VIASANTE	1 012,48	0,07	316,40	0,03
645300 - COTISATIONS RETRAITE KLESIA	1 569,91	0,11	1 425,21	0,13
645500 - COTISATIONS PREVOYANCE KLESIA	75,18	0,01	68,22	0,01
645800 - CH. SOC. S/ CP	387,89	0,03	486,86	0,05
646000 - COTISATIONS GERANT			16 628,34	1,55
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL / PHARMACIE	52,33			
649000 - CICE	-1 738,00	-0,12	-1 596,00	-0,15
	86 276,22	6,14	68 259,12	6,38
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 872,40	1,13	6 938,34	0,65
Reprises s/ charges et Transferts				
781730 - REP. PROV STOCK	1 690,00	0,12	1 306,00	0,12
	1 690,00	0,12	1 306,00	0,12
Dot. amortissements et provisions				
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	1 543,42	0,11	2 090,11	0,20
	1 543,42	0,11	2 090,11	0,20
Autres charges				
651000 - NOMS DE DOMAINE	200,81	0,01	25,95	
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURANTE	213,88	0,02	26,01	
	414,69	0,03	51,96	
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 604,29	1,11	6 102,27	0,57
Produits financiers				
761705 - PRODUITS INTER SOCIETES	32,93		13 463,31	1,26

MF

Soldes intermédiaires de Gestion - Détail

	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%	du 01/08/16 au 31/07/17 12 mois	%
768000 - AUTRES PROD FINANCIERS	0,68		9,51	
	33,61		13 472,82	1,26
Charges financières				
661600 - INTERETS BANCAIRES	1 154,09	0,08		
661605 - INTERETS INTER SOCIETES			11 504,85	1,08
661609 - INT DEBITEUR DB			127,24	0,01
666000 - PERTES DE CHANGE	2,54			
	1 156,63	0,08	11 632,09	1,09
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 481,27	1,03	7 943,00	0,74
Produits exceptionnels				
771800 - AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS			-4 599,16	-0,43
772000 - PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEUR	1 265,17	0,09	30 844,72	2,88
	1 265,17	0,09	26 245,56	2,45
Charges exceptionnelles				
671200 - AMENDES ET PENALITES			597,00	0,06
672000 - CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 102,33	0,15	36 405,01	3,40
	2 102,33	0,15	37 002,01	3,46
Résultat exceptionnel	-837,16	-0,06	-10 756,45	-1,01
Impôts sur les bénéfices				
695000 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 675,00	0,12	-1 845,00	-0,17
	1 675,00	0,12	-1 845,00	-0,17
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 969,11	0,85	-968,45	-0,09

MF

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Liasse fiscale

MF

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/08/2017	et clos le	31/07/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
EURL VTN			
SIRET	3 9 7 8 6 1 5 8 4 0 0 0 4 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
52 RUE DES TOURNEURS			
31000 TOULOUSE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Vente à distance sur catalogue général	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	11 169				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : M. COURREGES MICHEL	
76 boulevard STRASBOURG 31000 TOULOUSE	
Tél. : 0561631633	
- du conseil :	
Tél. :	
- de l'association agréée :	
Tél. :	
- N° d'agrément de l'AA :	

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1	Produits des actions et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus
5	Autres produits et revenus
6	Autres produits et revenus
7	Autres produits et revenus
8	Autres produits et revenus
9	Autres produits et revenus
10	Autres produits et revenus
11	Autres produits et revenus
12	Autres produits et revenus
13	Autres produits et revenus
14	Autres produits et revenus
15	Autres produits et revenus
16	Autres produits et revenus
17	Autres produits et revenus
18	Autres produits et revenus
19	Autres produits et revenus
20	Autres produits et revenus
21	Autres produits et revenus
22	Autres produits et revenus
23	Autres produits et revenus
24	Autres produits et revenus
25	Autres produits et revenus
26	Autres produits et revenus
27	Autres produits et revenus
28	Autres produits et revenus
29	Autres produits et revenus
30	Autres produits et revenus
31	Autres produits et revenus
32	Autres produits et revenus
33	Autres produits et revenus
34	Autres produits et revenus
35	Autres produits et revenus
36	Autres produits et revenus
37	Autres produits et revenus
38	Autres produits et revenus
39	Autres produits et revenus
40	Autres produits et revenus
41	Autres produits et revenus
42	Autres produits et revenus
43	Autres produits et revenus
44	Autres produits et revenus
45	Autres produits et revenus
46	Autres produits et revenus
47	Autres produits et revenus
48	Autres produits et revenus
49	Autres produits et revenus
50	Autres produits et revenus
51	Autres produits et revenus
52	Autres produits et revenus
53	Autres produits et revenus
54	Autres produits et revenus
55	Autres produits et revenus
56	Autres produits et revenus
57	Autres produits et revenus
58	Autres produits et revenus
59	Autres produits et revenus
60	Autres produits et revenus
61	Autres produits et revenus
62	Autres produits et revenus
63	Autres produits et revenus
64	Autres produits et revenus
65	Autres produits et revenus
66	Autres produits et revenus
67	Autres produits et revenus
68	Autres produits et revenus
69	Autres produits et revenus
70	Autres produits et revenus
71	Autres produits et revenus
72	Autres produits et revenus
73	Autres produits et revenus
74	Autres produits et revenus
75	Autres produits et revenus
76	Autres produits et revenus
77	Autres produits et revenus
78	Autres produits et revenus
79	Autres produits et revenus
80	Autres produits et revenus
81	Autres produits et revenus
82	Autres produits et revenus
83	Autres produits et revenus
84	Autres produits et revenus
85	Autres produits et revenus
86	Autres produits et revenus
87	Autres produits et revenus
88	Autres produits et revenus
89	Autres produits et revenus
90	Autres produits et revenus
91	Autres produits et revenus
92	Autres produits et revenus
93	Autres produits et revenus
94	Autres produits et revenus
95	Autres produits et revenus
96	Autres produits et revenus
97	Autres produits et revenus
98	Autres produits et revenus
99	Autres produits et revenus
100	Autres produits et revenus

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions			(e)	
autres que celles visées en (a),			(f)	
b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

MF -

VTN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 622 EUROS
SIEGE SOCIAL : 52 rue des Tourneurs
31000 TOULOUSE
RCS : TOULOUSE B 397 861 584 (94 B 1461)

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mil dix neuf,

Le 31 janvier,

A 9 heures,

Le soussigné **Monsieur Marc Fernandez**, associé unique de la société **V.T.N.**, société à responsabilité limitée, au capital de 7622 Euros,

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Juillet 2018.
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223.19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération des fonctions de gérance de l'Associé Unique,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport de gestion,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet de résolutions,

3) Adopte les résolutions suivantes :

MF.

PREMIERE RESOLUTION.

L'associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 JUILLET 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'Associé Unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 11 969,11 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

ORIGINE :	RESULTAT BENEFICE DE L'EXERCICE	11 969,11 euros
AFFECTATION :	REPORT A NOUVEAU	5437 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION.

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, déclare que ce rapport sera annexé au présent procès-verbal dans le registre des délibérations.

QUATRIEME RESOLUTION.

L'Associé Unique constate qu'il a pris une rémunération de 29 150 euros au titre de ses fonctions de gérant.
Montant des cotisations prises en charge par la société 14 908 euros.
Montant des cotisations facultatives 4000 euros.

CINQUIEME RESOLUTION.

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès verbal.

Monsieur MARC FERNANDEZ

